



Université de Franche-Comté

La CGT infos N°65

Juin 2023



cgt@univ-fcomte.fr



cgt-fercsup-ufc.bee.wf/



@CGTFERCsupUFC

COMUE, ça reste flou

Fin mai a eu lieu la démission du président de la Comue. Début juin, un administrateur provisoire a été nommé. Nous sommes début juillet et aucune communication n'a été faite aux personnels. Nous l'avons appris via la presse locale. Idem, au détour d'un document HCERES, on apprend que notre nouvelle Comue expérimentale (qui va finalement être directement un établissement expérimental) prendra le nom de "Louis Pasteur". On a bien un ou deux mails de temps en temps mais à part être expert bureaucrate, ça reste très très flou. On espère que les rencontres prévues à la rentrée éclaircissent tout ça. Rencontres qui arrivent bien trop tard puisque tout semble déjà acté. Pour votre information donc, Dominique Grevey (comment ça vous ne le connaissez pas et vous ne l'avez jamais vu ?), ancien président de la Comue a démissionné fin mai, faisant couler quelques gouttes froides à un paquet de monde puisqu'aucune délégation n'était prévue pour les dépenses (y compris les salaires des personnels). Heureusement, Lamine Boubakar le revenant, devient administrateur provisoire. Depuis son départ de notre université pour s'occuper des CMI au ministère, il se recycle dans le dépannage bureaucratique puisque son poste précédent était administrateur provisoire de l'ENS Lyon.

Que faut-il penser de tout ça ? Difficile à dire tellement ce qu'il se passe dans les hautes sphères bureaucratiques semble opaque. Du côté des établissements bourguignons qui ont décidé dans un premier temps de rejoindre l'établissement expérimental piloté par notre université, on s'interroge sur la pertinence d'un tel choix, sachant que l'université de Bourgogne s'engage aussi dans un établissement expérimental (oui, faut suivre...). Complicé également de savoir quelles sont les marges de manœuvre vis-à-vis du ministère. Aucune concertation ni décision collective puisque le CA de notre université ne s'est jamais prononcé sur ces évolutions. Rien de rien. Comme d'habitude, tout va nous tomber dessus et on va nous imposer de faire avec. Nouvelles procédures, nouveaux interlocuteurs, ça va être sympa. La bureaucratie universitaire noie l'université. Et le pire, c'est que ce sont des universitaires qui pilotent tout ça...

Résultats CNESER

Pour rappel, le CNESER est un organe consultatif placé auprès de la ministre de l'ESR qui se prononce sur les politiques mises en place. Il est composé de 60 représentants élus (personnels et étudiants) et de 40 personnes nommées (employeurs, syndicats, député-es, associations, collectivités...). Du côté des représentants des personnels, la participation a considérablement progressé dans les collèges A (de 13,3 à 21,40%) et B (de 11,2 à 23%) et reste stable chez les Biats (22,6% à 22,7%). Côté CGT, nous gardons nos trois sièges (un par collège) et nous progressons partout (en nombre de voix et en pourcentage exprimé). A l'UFC, la CGT arrive en tête en nombre de voix exprimées. Un grand merci pour votre confiance ! Cette année, une nouvelle liste est apparue dans le collège B : le collectif 384 et ils ont fait un très beau score puisqu'ils récoltent deux sièges. Ce collectif, comme son nom l'indique, porte des revendications pour les ESAS (personnels enseignants du second degré affectés dans le supérieur) plus connus sous le nom de PRAG/PRCE. Leur succès met en lumière le mal-être profond de ces personnels, régulièrement oubliés avec un statut un peu hybride. La CGT, au niveau national, a communiqué récemment (voir [ici](#)). Localement, nous ne sommes pas toujours très au fait de ces problématiques, principalement car nous n'en avons pas beaucoup dans nos rangs. Alors rejoignez-nous et aidez-nous à porter votre voix !

Plateforme Mon Master : couac couac

"En terme d'usage pur, c'est assez pourri"

On est assez fier de ces mots prononcés par un de nos camarades sur France Info. Mots qui résument bien l'aspect pratico-pratique de cette plateforme. Après Parcoursup, voici une deuxième plateforme d'orientation de sélection.

Petit retour en arrière. La plateforme Parcoursup avait été mise en place au moment de loi ORE : Orientation et Réussite des Etudiants. Depuis, ni l'orientation, ni la réussite des étudiants n'ont été améliorées (et on en tomberait presque de nos chaises tellement on avait cru à ce blabla ministériel). Un [rapport d'information parlementaire](#) récent évoque tout ça et sans surprise, c'est la cata. Aucun objectif annoncé n'a été rempli. Allez, vous nous connaissez, et si on osait. Si on osait dire que les vrais objectifs n'étaient pas ceux-là. Quelle impertinence de notre part. Oui, tout le monde le savait et tout le monde le disait. Le véritable but de tout ça est bien sûr, non seulement d'installer la sélection à l'université et de gérer le manque de places (de moyens !), mais d'ancrer dans l'esprit collectif, que d'avoir le bac n'est plus suffisant pour rentrer dans le supérieur, qu'il faut se battre pour mériter sa place, savoir se démarquer de ses camarades (en faisant le SNU par exemple), mettre en avant ses soft skills comme ils disent. Du pur néo-libéralisme, qui met totalement de côté les déterminismes sociaux ou de genre. Et voilà donc la même chose pour le passage de la licence au master.

La mise en place de la plateforme Mon Master a fait beaucoup de mécontents (voir [ici](#)). D'un point de vue pratique mais pas seulement. Tiens, une question qui n'est jamais posée. Les non-sélectionnés, on en fait quoi ? Que ce soit après le bac ou après une licence d'ailleurs. Le principal problème reste malgré tout dans le manque de moyens. Ouvrir assez de places dans les filières universitaires courtes permettraient d'avoir moins d'étudiants qui viennent faute de mieux dans les licences générales et permettrait à ces étudiants d'avoir une formation réellement en adéquation avec leur choix. Là, on fait comme si, on regarde ailleurs. On sélectionne puis on fait l'autruche. Oui, nous ne sommes pas responsables des choix politiques, mais peut-être avons-nous notre mot à dire. En tant que personnel de l'université puisque ces choix impactent grandement nos conditions de travail. En tant qu'expert du terrain qui voit bien toute la détresse étudiante. En tant que citoyen également. Il est peut-être temps de ne plus accepter l'inacceptable et de hausser le ton.

A la recherche des responsables

Ahah, on vous voit venir. En lisant ce titre, vous vous attendiez à du croustillant. Que nenni. On parle bien des responsables pédagogiques. En effet, on remarque que pourvoir les responsabilités pédagogiques est de plus en plus difficile. Guère surprenant vu le boulot de plus en plus massif avec l'arrivée successive des différentes réformes. La présidence a planché sur le sujet et a tout changé par rapport à ce qui avait été mis en place il y a un an. Les responsabilités pédagogiques et administratives sortent du référentiel et redeviennent des primes et ces primes augmentent (quand on veut, on peut, hein). Deux possibilités offertes pour dégager du temps pour s'occuper de ces responsabilités. Transformer toute ou une partie de la prime en décharges ou alors demander une modulation de service en plus de la prime (oui, c'est cadeau). On ne peut évidemment pas cumuler et la modulation doit passer l'arbitrage de la composante et de la présidence et est moindre que la transformation totale de la prime en décharge (oui, là aussi, faut suivre). Une carotte supplémentaire : prendre des responsabilités permet (si on choisit la prime, rien que la prime) de faire plus d'heures complémentaires que les autres. Autant jusque-là, on trouvait que c'était plutôt bien réfléchi, autant là, on ne comprend plus trop la logique. Permettre à quelqu'un qui occupe des responsabilités qui prennent du temps de faire plus d'heures d'enseignement que les autres, alors que quelqu'un qui n'a pas de responsabilités aura un plafond plus bas, c'est totalement illogique. La présidence est d'accord mais la carotte prime sur le bon sens.